



Le 15 avril 2010

Objet : Lettre ouverte aux galeries publiques des maritimes

Madame, Monsieur,

L'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB) et CARFAC Maritimes (Canadian Artists Representation / le Front des artistes canadiens) sont deux associations qui revendiquent des droits pour les artistes et voient à l'amélioration de leur situation socioéconomique.

Pour arriver à cette fin, CARFAC, avec l'aide de certains de ses membres, a développé et négocié avec les différents musées nationaux du pays, une charte d'honoraires d'expositions.

C'est en ce sens que nous vous faisons parvenir cette lettre. Elle a pour but de sensibiliser les galeries publiques à l'importance de payer des frais d'exposition envers les artistes professionnel.le.s. À titre de travailleuses et travailleurs, les artistes ont droit à des conditions économiques de vie qui reflètent la valeur de leur contribution professionnelle et ce, au même titre que n'importe quel autre professionnel.

À ce sujet, une étude de Hill Stratégies Recherche brosse un tableau sombre de la situation socio-économique des artistes à partir des données du recensement de 2001 de Statistique Canada : en Atlantique, le revenu moyen des artistes oeuvrant en arts visuels était de 13 371 \$.¹

C'est pourquoi nous tenons à vous féliciter si vous déboursez présentement des honoraires aux artistes et doublement, si vos paiements correspondent à ceux recommandés par CARFAC! Vous contribuez à l'amélioration de la situation socio-économique des artistes. Visitez le site web de CARFAC pour la grille de tarif <http://www.carcc.ca/feeschedulesFR.html>

Si vous avez des questions ou des commentaires à ce sujet, nous vous invitons à nous contacter. Nous serions heureuses d'avoir l'occasion de discuter avec vous de cet important sujet puisque vos institutions contribuent au dynamisme artistique et culturel des provinces maritimes.

Susan Tooke, Présidente / CARFAC Maritimes

Georgette Bourgeois,

Représentante des arts visuels / Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick
Membre du conseil d'administration de CARFAC Maritime

Carmen Gibbs, Directrice générale /

Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick

¹ HILL STRATÉGIES RECHERCHE, *Regards statistiques sur les arts*, vol. 3, no 2, octobre 2004.